



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Campagne d'évaluation 2017-2018

Rendez-vous de carrière

des enseignants des second degrés public et privé

Accès au portail SIAE via votre connexion I-Prof, rubrique « services » :



ARENA - Accédez à vos applications

Gérer mes favoris Déconnexion

Première connexion à l'application

Bienvenue

Gestion des enseignants

Suivi des fonctionnaires stagiaires - Muses
Accès des stagiaires - Muses

I-Prof Assistant Carrière

I-Prof Enseignant
I-Prof Gestion

Gestion des déplacements temporaires (DT)

Déplacements Temporaires

Mon Portail Agent

Mon Portail Agent

Gestion de la formation continue (GAIA)

GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel
GAIA - Accès individuel

SIRHEN

SIRHEN-PRODUCTION Portail Gestionnaire

© MEN 2010 - Contact v2.1.1 - 08/10/2018

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier
- Votre Dossier
- Vos Perspectives
- Votre CV
- Les Services
- Les Guides

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- ▶ Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second de
- ▶ Campagne mouvement spécifique année : 2017/2018.
Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- ▶ SPEA : Campagne mouvement spécifique académique 2018.
- ▶ Utilisez le service SIAP/I-prof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
- Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'édu.
- Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, psychologues d'inspection ; il en sera de même pour tous les certifiés relevant d'une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation)
- Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, psy CE-EPS.
- ▶ Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement.
Accéder à la campagne [TABLEAU AVANCEMENT--> HORS CLASSE C.P.E - 2018 / 2019](#)
- ▶ Le service des demandes de promotion de corps n'est pas encore ouvert
OU
Vous ne remplissez pas les conditions, pour l'année en cours, pour participer à la campagne de promotion de corps à la Liste d'Aptitude Agrégés.
Les données relatives à votre situation administrative qui figurent dans votre dossier I-prof ne satisfont pas aux conditions d'accès au corps des professeurs agrégés (voir les conditions).
Si vous pensez qu'il s'agit d'une erreur, vous devez signaler cette anomalie à votre gestionnaire académique via la messagerie I-prof avant la clôture de la période de candidature.
- ▶ Rappel des conditions d'accès à la Liste d'Aptitude Agrégés:
- être professeur certifié, professeur de lycée professionnel ou professeur d'éducation physique et sportive. (les PLP devront être proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme d'inspection ; il en sera de même pour tous les certifiés relevant d'une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation)
- être âgé de quarante ans au moins au 1er octobre 2018 ;
- Justifier à cette même date de dix années de services effectifs d'enseignement, dont cinq dans leur grade.
- ▶ Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière
[Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)
- ▶ [Candidater pour l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des personnels de direction et au corps des Inspecteurs de l'Éducation Nationale](#)
- ▶ Utilisez [SIAC](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et d

ACCÉDER AU CONTENU DÉCONNEXION


 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

PORTAIL SIAE

IMPRIMER LA PAGE A A*

Rendez-vous de carrière >

Rendez-vous de carrière - Campagne 2017 / 2018
AVANCEMENT ACCELERÉ DU 8EME AU 9EME ÉCHELON

VOS RENDEZ-VOUS

VOTRE RENDEZ-VOUS D'INSPECTION
Date proposée pour l'inspection : 21/12/2017 (à 13:55)
Lieu non encore déterminé
Evaluateur [REDACTED] (inspecteur)
Adresse mail de contact de votre évaluateur [REDACTED]@ac-poitiers.fr
Vous avez pris connaissance de votre convocation le 07/11/2017.
Dans l'hypothèse où un cas de force majeure vous empêcherait d'être présent à votre rendez-vous, il conviendrait d'en avertir votre évaluateur en temps utile, en sollicitant la fixation d'un nouveau créneau. Vous pouvez le contacter à cette adresse [REDACTED]@ac-poitiers.fr

VOTRE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE AVEC VOTRE INSPECTEUR
Date proposée pour l'entretien : 21/12/2017 (à 14:50)
Lieu non encore déterminé
Evaluateur [REDACTED] (inspecteur)
Adresse mail de contact de votre évaluateur [REDACTED]@ac-poitiers.fr
Vous avez pris connaissance de votre convocation le 07/11/2017.
Dans l'hypothèse où un cas de force majeure vous empêcherait d'être présent à votre rendez-vous, il conviendrait d'en avertir votre évaluateur en temps utile, en sollicitant la fixation d'un nouveau créneau. Vous pouvez le contacter à cette adresse [REDACTED]@ac-poitiers.fr

VOTRE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE AVEC VOTRE CHEF D'ÉTABLISSEMENT
Date proposée pour l'entretien : 12/01/2018 (à 11:00)
Lieu : Bureau du proviseur
Evaluateur [REDACTED] (le chef d'établissement)
Adresse mail de contact de votre évaluateur [REDACTED]@ac-poitiers.fr
Vous avez pris connaissance de votre convocation le 07/11/2017.
Dans l'hypothèse où un cas de force majeure vous empêcherait d'être présent à votre rendez-vous, il conviendrait d'en avertir votre évaluateur en temps utile, en sollicitant la fixation d'un nouveau créneau. Vous pouvez le contacter à cette adresse [REDACTED]@ac-poitiers.fr

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

CONSULTER LE GUIDE ET LA NOTICE SUR LA RENOVATION DES CARRIÈRES ET DE L'ÉVALUATION

HISTORIQUE

CONSULTER L'HISTORIQUE DE VOS COMPTES RENDUS DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

En fonction de la date de disponibilité de votre compte-rendu, vous avez trois semaines pour formuler vos remarques au regard des appréciations portées par votre (vos) évaluateur(s) primaires.

VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Votre compte rendu de rendez-vous de carrière est disponible.
Vous avez jusqu'au **10/07/2018** pour saisir vos éventuelles observations.

Vous avez pris de connaissance de votre compte rendu le 19/06/2018.

CONSULTER VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ET SAISIR DES OBSERVATIONS 

VOTRE APPRÉCIATION FINALE

Aucune appréciation finale n'est disponible pour le moment

Il s'agit à ce stade de formuler vos éventuelles remarques et non de formuler un éventuel recours. La procédure de recours ne sera possible qu'à l'issue de la notification officielle de l'appréciation finale de l'autorité académique qui interviendra dans les deux semaines après la rentrée scolaire prochaine.

VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Compte rendu de votre rendez-vous de carrière - échelon 8.



EVALUATION DES COMPÉTENCES

Exemple du formulaire
compte-rendu n° 1

Complété par l'inspecteur

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				X
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				X
Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves			X	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				X
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				X

Complété par le chef d'établissement

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Coopérer au sein d'une équipe			X	
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement			X	
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				X

Complété par l'inspecteur et le chef d'établissement

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques			X	
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				X
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				X

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES ÉVALUATEURS

L'inspecteur

Le chef d'établissement

PRISE DE CONNAISSANCE

Vous avez pris connaissance de votre compte rendu de rendez-vous de carrière le 19/06/2018.

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES SUR VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Conformément à la réglementation applicable, vous avez jusqu'au 10/07/2018 pour saisir ci-dessous vos observations éventuelles.

Nombre de caractères maximum : 2 048

RETOUR

VALIDER LES OBSERVATIONS SAISIES

En fonction de la date de disponibilité de votre compte-rendu, vous avez trois semaines pour formuler vos remarques au regard des appréciations portées par votre (vos) évaluateur(s) primaires (dans l'espace réservé).

Même les comptes rendus non renseignés (NR) du fait d'une absence ou d'un refus sont transmis aux intéressé(e)s qui peuvent formuler des remarques.